

ACTION SOCIALE

ENGAGEMENT ET ÉQUITÉ AU CŒUR DES DÉCISIONS DU DÉPARTEMENT

Le Département de la Manche réaffirme son engagement en faveur d'une action sociale toujours plus efficace, plus équitable et mieux adaptée aux besoins des habitants à travers la généralisation de nouveaux dispositifs, un investissement humain sans précédent et une répartition objective des moyens.

RSA : UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Après une expérimentation concluante menée durant un an et demi dans le Sud-Manche, le Département a généralisé le dispositif « Tremplin », un nouveau mode d'accompagnement des allocataires du RSA désormais assuré par la Direction de l'insertion et non plus par les pôles d'action sociale.

« Grâce au dispositif Tremplin, les travailleurs sociaux se concentrent sur leur mission d'accompagnement social et la direction de l'insertion réalise une mobilisation renforcée des allocataires du RSA vers l'emploi. », précise Jean Morin, président du Département.

Les résultats sont très concluants : 33 % de sorties vers l'emploi par an avec Tremplin, contre 16 % dans l'accompagnement classique. Soit un taux deux fois supérieur, démontrant l'efficacité d'un suivi plus spécialisé et intensif : un suivi social intensif de 8 mois en moyenne par allocataire avec un contact toutes les 3 semaines.

UN INVESTISSEMENT HUMAIN SANS PRÉCÉDENT

Tremplin illustre le volontarisme du Département en matière d'action sociale et n'est pas un acte isolé. Pour répondre aux besoins croissants des publics et renforcer la qualité du service rendu, le Département a engagé un effort inédit : 116 postes permanents supplémentaires ont été créés entre 2021 et 2026.

« A mon arrivée à la présidence il y a 5 ans, j'ai fait de l'enfance une priorité et cela je l'ai fait y compris avec des

créations de postes. Au total sur l'action sociale, cela représente 116 postes. Peu de Départements en France ont réalisé un tel effort. Nous avons su entendre les besoins et y répondre », rappelle Jean Morin.

L'effectif total est ainsi passé de 632 à 748 postes, soit une progression de 18 % en cinq ans.

Toutes les directions de l'action sociale bénéficient de ces renforts :

- Direction des territoires : +30 postes
- Direction de l'insertion : +21 postes
- Direction de la petite enfance et de l'enfance : +44 postes
- Direction de l'autonomie : +21 postes

Cet investissement massif traduit la volonté du Département de soutenir durablement l'action des agents.

UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE DES MOYENS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Afin de garantir une présence équilibrée des services sur le territoire, le Département a fait le choix d'une répartition des postes fondée sur des critères objectifs, votés lors du comité social territorial de janvier 2025.

Pour Jean Morin, *« la répartition des postes doit tenir compte de la réalité des territoires et de critères objectifs comme la population sous le seuil de pauvreté ou le nombre d'informations préoccupantes au titre de l'aide sociale à l'enfance »*.

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr

Pour les assistants sociaux, les critères retenus sont :

- Population du territoire
- Nombre d'informations préoccupantes concernant des enfants
- Personnes sous le seuil de bas revenu
- Distances parcourues par les professionnels
- Nombre d'agrément d'assistants familiaux

Cette méthode garantit une répartition des postes fondée sur les besoins réels, et non sur le ressenti.

UN ENGAGEMENT FINANCIER MAJEUR DANS UN CONTEXTE DE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Face à l'augmentation des besoins sociaux et au retrait progressif de l'État, le Département a renforcé son effort financier. Les dépenses d'action sociale sont passées de 279 millions d'euros en 2021 à 419 millions d'euros en 2026, soit une hausse de 139 millions d'euros en cinq ans.

Cet investissement massif confirme la priorité donnée à la solidarité et à l'accompagnement des publics les plus fragiles.

À travers ces actions fortes le Département de la Manche affirme une action sociale plus juste, plus efficace et plus proche des Manchois. Dans un esprit d'écoute et de dialogue, les syndicats seront reçus prochainement par le président et la direction générale afin d'échanger sur leurs préoccupations et de poursuivre la construction collective d'un service public social au service de tous.

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr